



Vous aimeriez participer au développement et à la valorisation de l'entrepreneuriat des femmes ?

**Rejoignez
Le Conseil d'administration de
Entreprendre au Féminin Bretagne !**



2023



A QUOI SERT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE EAFB ?

**DÉFINIR ET SUIVRE LA STRATÉGIE
DE L'ASSOCIATION**

**GARANTIR LE RESPECT DES VALEURS DE
L'ASSOCIATION DANS TOUTES SES ACTIONS**

**DÉFINIR ET SUIVRE LA STRATÉGIE FINANCIÈRE
ET LA RECHERCHE DE FINANCEMENT**

**DÉFINIR ET SUIVRE LA STRATÉGIE
DE RESSOURCES HUMAINES**

**REPRÉSENTER L'ASSOCIATION AUPRÈS DES
FINANCEURS, PARTENAIRES, MEDIAS...**

PROPOSER DES ACTIONS - INITIER DES PROJETS



**ÉGALITÉ
HUMANISME
COOPÉRATION
NON JUGEMENT
ANCRAGE TERRITORIAL**

S'ENGAGER DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE EAFB C'EST :

- ✓ Exercer un mandat de 3 ans
- ✓ S'impliquer dans une approche d'intérêt général
- ✓ Participer à 1 conseil d'administration d'1 journée tous les 2 mois en Bretagne
- ✓ Prévoir entre 6 et 10 heures par mois pour participer à des réunions, projets, cercles de travail thématiques
- ✓ Représenter l'association sur le territoire : rencontres avec des élus, soirées partenaires, interventions forums, salons professionnels, conférences, presse...
- ✓ Participer à l'assemblée générale annuelle de l'association (1 demi-journée)
- ✓ Participer de façon désintéressée aux activités de l'association (pas de rémunération, ni vente de prestation des membres du conseil d'administration)

Rejoignez un groupe de femmes très motivées et prêtes à vous accompagner dans cette belle aventure !



PROCÉDURE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES NOUVELLES MEMBRES

- 1** Accueil et temps dédié à l'occasion de votre première participation à un conseil d'administration.
- 2** Ouverture de votre accès en ligne à notre espace de travail partagé et formation à son utilisation
- 3** Partage des éléments clés : historique, statut, règlement intérieur, procédures...
- 4** Présentation des groupes de travail sur lesquels vous pouvez vous investir (finance, communication...)
- 5** Prenez votre temps : pendant 6 mois, participez aux temps de réunion et d'échanges avant de confirmer votre mandat à nos côtés. A la fin de ces 6 mois vous pouvez sereinement décider de poursuivre votre implication au CA ou de renoncer à votre mandat.



QUELQUES EXEMPLE DE BEAUX PROJETS EN COURS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION...

Refonte de la gouvernance de l'association pour aller vers une gouvernance plus partagée

Evolution de l'offre d'accompagnement proposée à nos adhérentes

Suivi de la mise en œuvre du nouveau projet associatif 2022 - 2024

Développement du premier organisme de formation professionnelle dédié à l'entrepreneuriat féminin

COMMENT CANDIDATER ?

1 J'envoie un mail à ca@eafb.fr pour signifier ma candidature. J'y explique en quelques phrases pourquoi je souhaite m'investir dans le conseil d'administration.

2 Une administratrice convient d'un rendez-vous avec moi pour faire connaissance et répondre à mes questions.

3 Je rejoins le CA par cooptation de ses membres. Pour ce faire, je suis invitée à un conseil d'administration pour me présenter. Les membres du CA votent ensuite, et si ma candidature est validée je peux rejoindre de suite le CA. Ma candidature sera validée définitivement à l'assemblée générale suivante.

A l'occasion de l'assemblée générale : je me présente aux adhérentes aux côtés des autres candidates et je participe au vote.



Pour pouvoir rejoindre CA il faut :

- être adhérente de l'association
- être cheffe d'entreprise en activité (entreprise déclarée)



contact@entreprendre-au-feminin.net



www.entreprendre-au-feminin.net